

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 38 (1946)  
**Heft:** 7-8

**Artikel:** Syndicalisme et christianisme  
**Autor:** Reymond, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384475>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de la déclaration de force obligatoire seraient liées ensemble d'une façon organique; il en résulterait que les contrats collectifs de travail ayant acquis force obligatoire se substitueraient à l'ordonnance législative au lieu — comme c'était le cas jusqu'ici — de vivre indépendants à côté de la loi et de l'ordonnance législative. Le centre de gravité se déplacerait ainsi de la réglementation étatique vers une réglementation par contrats collectifs.

---

## Syndicalisme et christianisme

Par *Pierre Reymond*

Sous le titre « L'Eglise et la Paix sociale », notre ami Pierre Reymond, président depuis un quart de siècle de l'Union syndicale de Neuchâtel et environs, a fait, récemment à la radio suisse romande, une remarquable causerie religieuse protestante. En quelques minutes, il a réussi à dire l'essentiel du syndicalisme, de la communauté professionnelle, du problème social, tels que doit les concevoir tout véritable chrétien. *Réd.*

Voilà une question de tout repos, n'est-il pas vrai? Il paraît impossible qu'elle provoque la moindre passion!

Car, pendant si longtemps, l'Eglise a dit: « Paix, paix » — alors qu'il n'y avait point de paix. Car, si souvent, ce qu'on appelait « paix sociale », c'était la décision, plus ou moins avouée, de fermer les yeux sur les vices de notre système économique et, par conséquent, sur les injustices qu'il entraîne dans les relations entre les hommes.

Eh bien, non! Aujourd'hui, il ne s'agit plus de cela! On sent que, peu à peu, l'Eglise est saisie par un immense désir de voir l'Evangile reprendre sa puissance de transformation des sociétés humaines.

Un grand nombre de chrétiens, de jeunes chrétiens en particulier, se sentent poussés, irrésistiblement, à s'intéresser aux problèmes sociaux et à chercher à les résoudre à la lumière de l'Evangile.

Il n'est, pour s'en rendre compte, que de lire la « Vie protestante », le « Messenger social », sans même avoir à mentionner l'« Essor ».

Nous souhaitons tous, n'est-il pas vrai, que ces interventions soient efficaces, qu'elles ne s'éparpillent pas en poussière de bonnes intentions mal coordonnées.

Pour cela, me semble-t-il, il faut que chacun se rende compte à la fois des moyens dont dispose l'Eglise, afin de les utiliser au maximum, comme des limites que son action ne peut dépasser sans se heurter à des obstacles infranchissables.

C'est à mettre ces moyens en évidence et à fixer ces limites que je vais m'efforcer maintenant.

L'Eglise a dénoncé avec clarté et énergie le péché individuel; elle a obtenu ainsi des conversions remarquables; mais il y a un péché social à l'égard duquel elle s'est montrée beaucoup plus timide. Ou plutôt, elle s'est imaginé que ce péché social est une simple conséquence du péché individuel, qu'il est la somme des péchés individuels, donc qu'il n'y a pas lieu de le combattre directement. — En réalité, en quoi consiste le péché social? A admettre le maintien des institutions qui empêchent l'éclosion d'une véritable fraternité.

Une des causes essentielles, peut-être la plus nocive de l'impuissance qu'éprouve l'humanité à établir en elle l'harmonie à laquelle nous aspirons, réside dans deux erreurs réciproques:

Ceux qui se réclament du socialisme, surtout dans sa forme marxiste, ont tendance à affirmer que la seule chose importante est la réforme des institutions: la société humaine, convenablement organisée, devant faire éclore automatiquement la bonté et la générosité dans l'homme.

Ceux, au contraire, qui cherchent leur inspiration dans les milieux religieux, affirment — avec moins d'assurance qu'autrefois cependant — qu'il suffirait de transformer le cœur de l'homme pour que cette conversion entraîne celle de la société et l'apparition d'institutions au sein desquelles l'harmonie sociale puisse s'épanouir.

Or, les faits prouvent avec une brutalité sans pareille que ces deux attitudes sont à peu près stériles; que le péché individuel et la transformation des institutions doivent être simultanément visés.

La première action efficace que peut entreprendre l'Eglise, c'est de faire comprendre aux chrétiens qu'ils ont, sur le plan social, des devoirs qui ne se limitent pas à l'aumône, mais qui doivent aboutir à transformer l'organisation sociale, quoi qu'il puisse en coûter. L'Eglise se servira pour cela de l'action personnelle de chacun de ses membres, de la prédication de ses pasteurs, de la presse qui subit son influence.

Il y a dans la prédication du Christ une affirmation qui est certainement la plus révolutionnaire qu'on puisse imaginer: c'est que tous les hommes ont la même valeur aux yeux du Père céleste.

Cette affirmation a perdu presque toute efficacité, parce que nous nous y sommes accoutumés peu à peu, que nous lui avons donné un sens mystique sans aucun retentissement sur notre vie quotidienne et sur celle des sociétés humaines.

En effet, sommes-nous suffisamment attristés de ce que notre organisation économique réserve la dignité, l'initiative individuelle, la possibilité de se réaliser à une minorité de dirigeants de l'industrie et du commerce, ou aux hommes que leur situation matérielle favorise, la culture désintéressée? Souffrons-nous de ce que l'industrie moderne transforme les membres de classes sociales tout

entières en simples rouages d'une machine économique à laquelle ils ne comprennent rien et sur laquelle ils n'ont aucune influence?

Certes, les aptitudes sont diverses, tous ne peuvent pas jouer le même rôle; il est impossible d'éviter qu'un grand nombre d'hommes travaillent sous la direction d'autres hommes; mais, ce qui est intolérable, c'est qu'un chrétien ne cherche pas toutes les occasions d'instituer les organismes sociaux qui redonnent à ces sous-ordres le sentiment de leur dignité, la certitude qu'ils ont leur mot à dire et que, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs représentants, ils exercent une influence décisive sur l'œuvre à laquelle ils coopèrent.

L'Eglise se doit de redonner à notre époque le sens de la valeur de la personne et le désir irrésistible de mettre sur pied les institutions qui obligent à ce respect de l'homme.

En revanche, ce que l'Eglise ne peut faire, c'est de tirer de l'Evangile une technique des transformations économiques et sociales qu'elle considérerait comme valable pour tous ceux qui se réclament d'elle.

L'Evangile de la Paternité divine et de la Fraternité humaine nous propose un absolu, une inspiration qui, depuis bientôt vingt siècles, travaille l'humanité et la pousse à des réalisations de moins en moins imparfaites; mais ces réalisations sont conditionnées par les données économiques de l'époque où elles sont tentées; elles sont imparfaites; souvent même, elles semblent une caricature de la société chrétienne idéale, accumulant compromis sur compromis à l'égard de l'absolu chrétien. Et il est impossible qu'il en soit autrement: notre intelligence est bornée; il est souvent très difficile de découvrir la voie à suivre pour créer les institutions sociales les moins imparfaites parmi celles qui sont réalisables à un moment donné.

Il en résulte que des chrétiens, animés également d'un grand désir de bien faire, proposent des solutions en contradiction les unes des autres.

L'Eglise ne peut donc formuler une doctrine économique obligatoire et unique pour tous et repousser ceux qui refuseraient de s'y conformer.

Après avoir éveillé chez ses membres l'angoisse du péché social et leur avoir proposé comme un devoir impérieux de lutter sans cesse contre tout ce qui peut diminuer la dignité de n'importe quel groupe d'hommes, l'Eglise doit les engager à insérer leurs aspirations évangéliques dans les sociétés et les groupements existants.

Non pour créer des organisations patronales chrétiennes, qui affaibliraient les organisations patronales existantes, mais pour se joindre à elles en y faisant respecter le christianisme.

Non pour créer des syndicats ouvriers chrétiens, qui affaibliraient les syndicats ouvriers de tout le monde, mais pour pénétrer dans ces derniers et y faire passer l'esprit chrétien.

Non pour créer des sociétés coopératives chrétiennes, qui affaibliraient les coopératives existantes, mais pour que la coopérative s'inspire de plus en plus du christianisme, les chrétiens s'y montrant plus dévoués et plus désintéressés que les autres coopérateurs.

Une occasion unique s'offre aux chrétiens d'intervenir de façon décisive: c'est de se prononcer, où qu'ils se trouvent, en faveur d'une véritable paix sociale, reposant sur la communauté professionnelle, et d'agir en conséquence.

Il serait puéril de nier qu'en régime capitaliste, les intérêts des détenteurs de capitaux, ceux des techniciens et des ouvriers sont rarement convergents. Le plus souvent, ils s'opposent.

Pendant longtemps, le « partage » des produits de l'effort humain s'est fait à la suite d'une épreuve de force, uniquement: force des capitalistes disposant de réserves suffisantes pour leur permettre d'attendre la soumission des travailleurs rendus malléables par la misère; force des travailleurs disposant d'un moyen de pression quelquefois irrésistible: la grève.

Il n'est pas nécessaire d'être mêlé chaque jour aux luttes sociales pour se rendre compte du péril mortel que courent les aspirations chrétiennes dans un régime où les faits économiques opposent ainsi fatalement des groupes d'hommes à d'autres groupes d'hommes.

Ce qui peut surprendre, c'est que, pendant si longtemps, on ait attribué cette lutte presque uniquement à des doctrines — telles que le marxisme — et à la prédication de ces doctrines, alors qu'elle est une conséquence inévitable de la structure même du monde économique.

Les dangers que nous a fait courir un tel état de choses ont suggéré certains remèdes:

Les uns nous ont été administrés par l'Etat, intervenant dans nos pays occidentaux sans aucun plan établi d'avance, mais au hasard des circonstances, et, en Russie soviétique, à la suite d'une révolution violente, imposant ses plans rigides. Les autres remèdes sont le fruit d'une longue expérience accumulée par le syndicalisme patronal et ouvrier.

Les contrats individuels de travail qui, pendant longtemps, ont lié un patron à un ouvrier, tendent à devenir l'exception; ils sont remplacés peu à peu par des contrats collectifs réglant les conditions de travail, de rétribution, de vacances, etc., arrêtées d'un commun accord par des groupements patronaux et ouvriers de plus en plus vastes.

Certains de ces contrats ont été signés, pour l'ensemble de la Confédération, par les organisations centrales du patronat de certaines industries et par les fédérations nationales des syndicats ouvriers de la même industrie.

L'une de ces conventions collectives, celle de l'industrie typographique, a même fait un gros pas de plus vers la communauté professionnelle, instituant un tribunal arbitral et donnant aux or-

ganes paritaires des compétences qui, autrefois, étaient réservées uniquement aux employeurs.

D'autre part, dans l'industrie du bâtiment et dans la métallurgie lourde, les contrats signés ont prévu la paix du travail, excluant le recours à la grève et le lock-out, tant que les conventions sont en vigueur.

Cette paix du travail, d'une part, l'institution des caisses de compensation, d'autre part, ont contribué de façon décisive à nous permettre de traverser la période de guerre sans que se manifeste entre classes sociales une tension qui mette en danger notre unité nationale.

Mais il faut avoir le courage de le dire: aujourd'hui, cette paix du travail est menacée.

Cela tient, en particulier, à ce qu'un trop grand nombre de nos concitoyens l'ont considérée comme quelque chose de statique, comme un but déjà atteint, et non comme une étape vers une nouvelle organisation économique reposant sur de nouvelles bases spirituelles.

Nous ne pouvons piétiner sur place; un retour au libéralisme économique est impossible; à mesure que les loisirs conquis par les ouvriers leur permettent de sortir de l'état de dépression où un travail trop prolongé les a plongés, l'aspiration d'un grand nombre d'entre eux à participer directement à la gestion industrielle s'affirme. On ne pourrait, sans courir le danger d'une explosion violente, réprimer ces manifestations de leur dignité.

De même, l'édifice économique ne supporterait pas sans s'effondrer le retour des crises de chômage, qui se sont produites périodiquement de 1921 à 1936.

Il faut en sortir: deux voies s'ouvrent devant nous: ou bien imiter la Russie en planifiant de façon rigide la production et la répartition des marchandises, ou bien rechercher un état d'équilibre supportable dans le prolongement des lignes tracées par les contrats collectifs et les ébauches de communautés professionnelles.

Il me paraît qu'en aucun cas, nos populations d'Europe occidentale, accoutumées à un minimum de liberté individuelle que nous a garantie la démocratie politique, ne se soumettraient de façon durable à une planification rigide analogue à celle qui règne en Russie.

Alors, il ne reste qu'un chemin ouvert: l'accession des ouvriers et employés aux dignités et aux responsabilités de l'organisation économique par l'instauration de communautés professionnelles, complétées par des communautés d'entreprises partout où cela sera possible.

Mais, pour y parvenir, il ne suffit pas de tracer des plans, si séduisants fussent-ils: il faut encore provoquer un changement total dans les mentalités ouvrière et patronale.

Les ouvriers devront s'accoutumer à considérer leurs revendications de salaires, de loisirs, de bien-être en général, comme un

but important, certes, mais pas exclusif, de leur activité syndicale. Chose difficile, mais pas impossible, ils devront apprendre qu'il faut parfois consentir à des sacrifices en faveur du métier, de l'industrie qui les fait vivre. Ils y arriveront dans la mesure où ils auront le sentiment d'être mis au courant objectivement de ce qui se passe dans leur sphère d'activité.

Les employeurs et les techniciens, eux aussi, doivent se familiariser avec une nouvelle conception du travail: le temps va être révolu où leur fonction sociale leur donne une position prééminente et dominatrice.

Dans le monde qui s'ébauche, il y aura encore de grandes différences de fonctions, mais la dignité des hommes sera de plus en plus liée à leur valeur personnelle et de moins en moins à la position qu'ils occupent dans la machine économique.

Ces changements se produiront-ils de façon violente, chaotique, ou bien avec mesure et dans le respect mutuel?

Cela dépendra beaucoup de ceux qui se réclament de l'Evangile: Sortiront-ils de leur isolement? Ne se laisseront-ils pas rebuter par le fait qu'il est impossible d'agir sans se salir les mains? Et se décideront-ils à œuvrer dans leurs milieux respectifs, afin d'empêcher que le monde nouveau s'édifie hors de la sphère où l'Eglise peut intervenir?

---

## Les revendications économiques des syndicats autrichiens

En complément aux articles que nous avons publiés dans le numéro précédent de notre revue au sujet de l'importance de l'Autriche dans le monde, de sa situation économique, actuellement désastreuse, et de la manière dont sont organisés ses syndicats, nous reproduisons ci-après le texte intégral d'une résolution, adoptée le 5 juin lors d'une séance du comité directeur de l'Union syndicale autrichienne et qui a trait aux revendications économiques des syndicats autrichiens et aux réformes de structure qu'ils demandent:

« Le système capitaliste n'a pas accru le bien-être du peuple. On se rend compte de plus en plus qu'il est dans l'intérêt national d'éliminer ce système caractérisé par des crises continuelles et qui menace constamment de troubler la paix entre les peuples pour le remplacer par un régime économique mieux adapté à l'évolution actuelle et plus rationnel. De grandes puissances, comme l'Angleterre, la France et l'Union soviétique, placent leur économie nationale sur d'autres bases, suivies en cela par les Etats qui nous entourent, la Tchécoslovaquie par exemple.